

# Le collège de Villedieu-les-Poêles réduit drastiquement ses déchets grâce à trois composteurs



Les agents Victor Ruault et Stéphane Leboucher, l'assistante d'éducation Hélène Darnois, la secrétaire générale Isabelle Ozenne et le conseiller principal d'éducation Emmanuel Pichard du collège du Dinandier de Villedieu-les-Poêles (Manche). Ouest-France

Depuis la rentrée de septembre 2024, les collégiennes et les collégiens du Dinandier, à Villedieu-les-Poêles (Manche) sont sensibilisés au tri des biodéchets, chaque midi au restaurant scolaire. Les déchets ont fortement diminué.

« À la mi-septembre le Département nous a équipés de trois composteurs d'un m<sup>3</sup> chacun, installés sur le terrain de l'établissement aux abords des cuisines », indiquent Victor Ruault agent de maintenance de l'établissement et Stéphane Leboucher agent polyvalent au collège public le Dinandier Villedieu-les-Poêles (Manche). « L'objectif est de valoriser nos déchets organiques dont

les collectivités veulent de moins en moins. » Parallèlement une table de tri a été installée au restaurant scolaire.

**Voir aussi :** [VIDÉO. Le compost est-il utile pour la planète ?](#)



Les conseillers d'éducation ont guidé les collégiens pour trier les déchets organiques : salade, épluchures, fruits, agrumes... destinés aux composteurs. « Ils se sont appliqués et les résultats se sont montrés rapidement probants. » Les déchets placés dans les composteurs sont recouverts de matières carbonées : broyat de bois et feuilles mortes. « Nous avons suivi une formation pour gérer un composteur. Il faut l'aérer deux fois par semaine, pour optimiser la dégradation de la matière. »

**Lire aussi :** [À l'école Jules-Ferry de Saint-Lô, les élèves se forment au compostage des biodéchets](#)

3,6 tonnes de déchets par an

Les déchets du collège le Dinandier sont évalués à 3,6 tonnes par an soit 100 kg par semaine avec les 36 semaines de cours dans l'année. « Avec la mise en fonction des composteurs, nous comptons désormais 20 kg de déchets ménagers et 80 kg de déchets organiques compostables, sur une semaine. La réduction est donc de 80 % ». Pour son cycle le compostage compte d'abord une phase de cinq mois de fermentation, puis d'une seconde phase de maturation de même durée.

**Lire aussi :** [VRAI/FAUX. Comment faire du compostage ?](#)

« Le compost obtenu est valorisé au sein du collège pour enrichir la jachère, les pelouses, arbustes. » Pour utiliser la matière carbonée « nous avons investi dans un broyeur. Nous disposons aussi d'un brasse compost qui permet de mieux le travailler et éviter les mauvaises odeurs. » Pour Isabelle Ozenne, secrétaire générale du collège, « le bilan du tri des déchets est très satisfaisant depuis la rentrée avec une implication particulièrement volontaire des collégiens. »